(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Bureau international





(10) Numéro de publication internationale WO 2012/093227 A1

(51) Classification internationale des brevets : A61K 47/48 (2006.01) A61K 31/40 (2006.01) C07D 207/34 (2006.01) A61P 31/06 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :

PCT/FR2012/000008

(22) Date de dépôt international :

6 janvier 2012 (06.01.2012)

(25) Langue de dépôt :

français

(26) Langue de publication :

français

(30) Données relatives à la priorité :

7 janvier 2011 (07.01.2011)

FR

- 11/00060 (72) Inventeurs: et
- (71) Déposants : JACQUOT épouse GUILMIN, Liliane [FR/FR]; 1422, chemin du Val Martin, F-06560 Valbonne (FR). DJIAN, Jacques [FR/FR]; 450 Chemin du Vallon des gardes bas, F-13100 Aix en Provence (FR).
- (74) Mandataire: TECH@PI; Le Haut-Sartoux, 5, rue de Gonelle, F-06560 Valbonne Sophia-Antipolis (FR).
- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM,

AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible): ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée:

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))



(54) Titre: PROMÉDICAMENTS POUR UNE DÉLIVRANCE AU NIVEAU DU FOIE D'UNE STATINE

(57) Abstract: The invention relates to a prodrug intended to be specifically dispensed to the liver. The invention relates to a prodrug with the general formula (I) X—R, wherein X is a therapeutic agent, the site of action of which is the liver and R is a saturated or unsaturated, straight or branched fatty acid, including 3 to 12 carbon atoms, optionally substituted with one or more hydroxyl groupings, halogen atom and cyclic hydrocarbon including 3 to 6 carbon atoms, or a pharmaceutically acceptable salt or stereoisomer thereof. The invention also relates to a pharmaceutical composition containing at least one prodrug according to the invention associated with a suitable carrier, specifically for oral delivery. The invention further relates to the use of a prodrug according to the invention or of a pharmaceutical composition in the preparation of a drug for treating or preventing various diseases.

(57) Abrégé: Promédicament pour une délivrance spécifique au niveau du foie. L'invention concerne un promédicament selon la formule générale (I) X—R dans laquelle X représente un agent thérapeutique dont le site d'action est le foie et R représente un acide gras saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié, comprenant de 3 à 12 atomes de carbone, éventuellement substitué par un ou plusieurs groupement hydroxyle, atome d'halogène, et hydrocarbure cyclique comprenant de 3 à 6 atomes de carbone, ou un sel ou stéréoisomère de celui-ci pharmaceutiquement acceptable. Elle concerne également une composition pharmaceutique contenant au moins un promédicament selon l'invention associé à un véhicule approprié, plus particulièrement pour une administration orale. Utilisation d'un promédicament selon l'invention ou d'une composition pharmaceutique dans la préparation d'un médicament pour le traitement ou la prévention de diverses maladies.



WO 2012/093227 1 PCT/FR2012/000008

PROMÉDICAMENTS POUR UNE DÉLIVRANCE AU NIVEAU DU FOIE D'UNE STATINE

L'invention concerne de nouveaux promédicaments, leur préparation et leur utilisation. Les promédicaments selon l'invention peuvent être utilisés pour délivrer des agents thérapeutiques au niveau du foie avec une spécificité tissulaire élevée, notamment des statines.

5

10

15

20

25

30

35

Un promédicament ou prodrogue est une substance pharmacologique, ou médicament, qui est administré sous une forme inactive. Une fois administré, le promédicament est métabolisé in vivo en un métabolite actif. On utilise généralement un promédicament pour optimiser l'absorption, la distribution, le métabolisme et l'excrétion. Il est généralement conçu pour améliorer la biodisponibilité orale, voire pour augmenter la sélectivité du produit pour la cible visée.

Les agents thérapeutiques d'intérêt dans le cadre de cette invention peuvent être tout agent dont le site d'action est le foie, par exemple les médicaments anti-cancéreux, anti-parasitaires, hypolipémiants, anti-diabétiques, ou bien des agents thérapeutiques utilisés dans les maladies métaboliques.

Par site d'action au niveau du foie selon l'invention, on entend que la molécule thérapeutique présente son activité au niveau du foie.

Parmi les agents anti-cancéreux utilisés pour traiter le cancer du foie, on peut citer par exemple les dérivés du 5-fluoro-uracil (5-FU), Mitomycins, Sorafenib.

Parmi les agents hypoglycémiants oraux agissants au niveau du foie, on peut citer par exemple les dérivés biguanides (metformine, Glucophage ®) ou les agents inhibiteurs de l'alphaglucosidase.

Parmi les agents hypolipémiants agissant au niveau du foie, on peut citer par exemple les fibrates ou les statines.

Dans la présente invention, les statines sont plus particulièrement décrites en tant qu'agent thérapeutique. Ceci ne doit pas pour autant réduire l'étendue des promédicaments décrits dans la présente invention.

Les statines forment une classe d'hypolipidémiants utilisés comme médicaments pour baisser la cholestérolémie des personnes à risque cardiovasculaire. Les statines exercent leurs effets hypolipémiants à travers l'inhibition, au niveau du foie, de l'enzyme clé de la synthèse du cholestérol, la 3-hydroxy-3-methylglutaryl-coenzyme A reductase (HMG CoA reductase). Cet effet est dose-dépendant.

WO 2012/093227 2 PCT/FR2012/000008

Les statines connues sont notamment la fluvastatine (acide (6E)-7-[3-(4-fluorophényl)-1-(propan-2-yl)-1*H*-indol-2-yl]-3,5-dihydroxyhept-6-énoïque), la pravastatine ou acide (3R,5R)-3,5-dihydroxy-7-((1R,2S,6S,8R,8aR)-6-hydroxy-2-méthyl-8-{[(2S)-2-méthylbutanoyl] oxy}-1,2,6,7,8,8a-hexahydronaphthalén-1-yl) heptanoïque, l'ator-vastatine ou acide (3*R*,5*R*)-7-[2-(4-fluorophényl)-3-phényl-4-(phényl carbamoyl)-5-(propan-2-yl)- 1H-pyrrol-1-yl]-3,5-dihydroxyheptanoïque, la rosuvastatine ou acide 7-{4-(4-Fluorophenyl)-6-isopropyl-2-[methyl(methylsulfonyl)amino]pyrimidin-5-yl}-3, 5-dihydroxyhept-6-enoïque, la cérivastatine ou acide 7-(4-(4-fluorophenyl)-5-(methoxymethyl)-2,6-bis(1-methylethyl)-3-pyridinyl)-3,5-dihydroxy-(S-(R*,S*-(E))) 6-heptanoïque, et la pitivastatine ou acide (3*R*,5*S*,6*E*)-7-[2-cyclopropyl-4-(4-fluorophenyl)quinolin-3-yl]-3,5-dihydroxyhept-6-enoïque. Il est reconnu que les statines sont efficaces sur la diminution du taux de cholestérol dans le sang et sur la diminution du risque de survenue ou de récidive de maladies résultants du rétrécissement ou de l'occlusion d'artères.

5

10

15

20

25

30

35

Les statines sont rapidement absorbées au niveau intestinal, puis pénètrent dans le foie par diffusion passive ou grâce à des transporteurs hépatiques. Elles y exercent leur effet hypolipidémiant puis sont ensuite rapidement métabolisées et excrétées via la bile. Pour cette raison, la biodisponibilité des statines est réduite, elle est dose dépendante jusqu'à un certain niveau et aux fortes doses, lorsqu'il y a saturation du métabolisme hépatique, les taux circulants de statines peuvent augmenter considérablement entrainant de nombreux effets indésirables.

Bien que le bénéfice / risque des statines soit très favorable notamment aux doses faibles et intermédiaires, de plus en plus de cas d'intolérance sont reportés en pratique clinique chez les patients traités aux plus fortes doses. Parmi ces effets indésirables, il existe notamment des effets musculaires et hépatiques. Les principaux effets indésirables observés affectent le système musculo-squelettique et sont la myalgie, les crampes, la réduction de la force musculaire ou fatigue, l'augmentation des créatines phospho kinases (CPK). Ces effets pouvant dans les cas les plus sévères entrainer des rhabdomyolyses. De récentes études estiment que le nombre de patients souffrants d'effets indésirables non sévères varie entre 5 et 10 % dans le cadre d'études cliniques randomisées et qu'il peut atteindre jusqu'a 20 % en pratique clinique (Fernandez G, Spatz ES, Jablecki C, Phillips PS. Statin myopathy: a common dilemma not reflected in clinical trials. Cleve Clin J Med 2011;78:393-403). Ces effets seraient d'ailleurs responsables de la faible observance après 2 ans de traitement qui est de 25 % chez les patients en prévention primaire et de 40 % chez les patients en prevention secondaire (Jackevicius CA, Mamdani M, Tu JV. Adherence with statin therapy in elderly patients with and without acute coronary syndromes. JAMA 2002;288:462-7). Ces risques sont augmentés chez les patients vulnérables tels que les sujets âgés, les sujets insuffisants rénaux, les sujets présentant une modification génétique des WO 2012/093227 3 PCT/FR2012/000008

transporteurs hépatiques ou les sujets avec traitements concomitants interférant avec le métabolisme hépatique des statines, par exemple les fibrates, le Verapamil®, et chez qui l'exposition systémique est augmentée. Pour ce qui concerne les effets hépatiques, les études de pharmacovigilances des statines ont montré des élévations significatives (3 x ULN) des transaminases hépatiques rapportées avec une incidence de 1% aux faibles doses et 2-3% aux fortes doses (American Journal Cardiol. 2006 Apr 17;97(8A):77C-81C. An assessment of statin safety by hepatologists. David E. Cohen et al.). Ces élévations sont dose dépendantes et communes à toutes les statines. La majorité des augmentations surviennent dans les 3 premiers mois de traitement et requièrent un monitoring.

De ce fait, il existe un besoin de développer de nouveaux médicaments ou promédicaments, notamment de statine, capables d'éliminer ou au moins réduire les effets secondaires observés au cours des traitements, tout en préservant une activité spécifique liée à l'agent thérapeutique, une activité efficace voire améliorée.

Le document WO 2009/054682 décrit des promédicaments de l'atorvastatine sensés résoudre certains problèmes liés à l'administration de l'atorvastatine. Il décrit l'ester carboxyméthylique de l'atovarstatine en tant que promédicament.

Le document WO 2009/009152 décrit principalement des composés intermédiaires utilisés dans des procédés de préparation de la rosuvastatine. Seuls des intermédiaires de synthèse sont décrits pour aboutir in fine au composé thérapeutiquement efficace, la rosuvastatine.

Le document WO 2006/136408 décrit des composés intermédiaires utilisés dans des procédés de préparation de la rosuvastatine. L'ester n-butyl de la rosuvastatine est décrit en tant qu'intermédiaires de synthèse de la rosuvastatine.

Le document WO 2003/070717 décrit un procédé pour fabriquer des dérivés d'acide mévalonique inhibiteur de la HMG-CoA dans lequel certains dérivés intermédiaires du procédé sont des esters d'alkyle en C1-C7, lesquels dérivés sont hydrolysés pour donner le composé final thérapeutiquement efficace. Les exemples décrivent le procédé de préparation de la pitivastatine et de la fluvastatine.

Le document WO 2008/075165 décrit un nouveau procédé pour synthétiser l'atorvastatine et ses sels pharmaceutiquement acceptables, ledit procédé permettant de réduire le nombre d'étapes nécessaire pour convertir un composé de formule (I) en produit final désiré. Les seuls composés intermédiaires revendiquées sont les composés de formule II dans lesquels R1 et R2 forment ensemble avec les atomes d'oxygène un groupe cyclopentylidène ou cyclohexylidène.

5

10

15

20

25

WO 2012/093227 4 PCT/FR2012/000008

Les inventeurs ont découvert de nouveaux promédicaments d'agents thérapeutiques qui de manière surprenante permettent d'avoir une bonne activité thérapeutique au niveau du foie tout en diminuant les effets secondaires. Ils ont plus particulièrement découverts de nouveaux promédicaments de statine qui de manière surprenante inhibent efficacement la synthèse du cholestérol au niveau hépatique tout en diminuant la toxicité musculaire et hépatique.

Ainsi, l'objet de l'invention est un promédicament selon la formule générale (I)

$$X - R$$
 (I)

dans laquelle :

5

15

20

25

30

X représente un agent thérapeutique dont le site d'action est le foie,

R représente un acide gras saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié, comprenant de 3 à 12 atomes de carbone, éventuellement substitué par un ou plusieurs groupe hydroxyle, atome d'halogène, et hydrocarbure cyclique comprenant de 3 à 6 atomes de carbone, ou un sel ou stéréoisomère de celui-ci pharmaceutiquement acceptable.

Par agent thérapeutique dont le site d'action est le foie on entend par exemple les médicaments anti-cancéreux, anti-parasitaires, hypolipémiants, anti-diabétiques, ou bien des agents thérapeutiques utilisés dans les maladies métaboliques. Par statine on entend toute statine connue ou nouvellement mise au point ultérieurement, qui peut réagir avec un acide gras tel que défini ci-après, pour former un promédicament selon l'invention. La réaction chimique entre l'agent thérapeutique dont le site d'action est le foie et le radical R s'effectue de manière à ce qu'une fois hydrolysé au niveau du foie, le pro-médicament libère un agent thérapeutique actif. Lorsque la réaction chimique est réalisée entre une statine et un radical R, elle s'effectue par estérification sur la fonction acide commune à toute les statines. Les statines sont notamment celles citées ci-dessus et elles inhibent de manière spécifique la HMG-CoA réductase.

Par acide gras, on entend tout acide carboxylique à chaine aliphatique non cyclique. Ils comprennent de 3 à 12 atomes de carbones et sont soit saturés, c'est à dire que tous les atomes de carbone sont saturés en hydrogène (sans double liaison), soit insaturés, c'est à dire qu'ils comportent une ou plusieurs doubles liaisons carbone-carbone, ils peuvent être conjugués (double liaison séparée par une simple liaison) ou non conjugués (double liaison séparée par 2 simples liaisons). Les acides gras peuvent être linéaires, c'est à dire à chaine droite, ou bien

WO 2012/093227 5 PCT/FR2012/000008

ramifiés, c'est à dire comprenant un ou plusieurs radicaux carbonés courts, notamment des radicaux méthyle et éthyle.

Par hydrocarbure cyclique, on entend les hydrocarbures dont la chaine carbonée est cyclique. Ils comprennent les cycloalcanes, les cycloalcènes et les cycloalcynes. On peut citer notamment le cyclopropane, le cyclobutène et le cyclohexane.

Les promédicaments selon l'invention permettent d'obtenir une meilleure efficacité pharmaceutique des agents thérapeutiques hydrolysés et/ou une meilleure tolérance de ces derniers.

Dans un mode de réalisation préférentiel selon l'invention, l'agent thérapeutique X est choisi parmi les médicaments anti-cancéreux, anti-parasitaires, hypolipémiants, anti-diabétiques, ou bien des agents thérapeutiques utilisés dans les maladies métaboliques.

Dans un mode de réalisation plus préférentiel selon l'invention, l'invention concerne un promédicament de statine selon la formule générale (I)

X - R (I)

5

10

15

25

30

dans laquelle:

20 X représente une statine choisie parmi la fluvastatine, la pravastatine, l'atorvastatine, la rosuvastatine, la cérivastatine et la pitivastatine,

R représente un acide gras saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié, comprenant de 3 à 12 atomes de carbone, éventuellement substitué par un ou plusieurs groupement hydroxyle, atome d'halogène, et hydrocarbure cyclique comprenant de 3 à 6 atomes de carbone,

ou un sel ou stéréoisomère de celui-ci pharmaceutiquement acceptable.

Les promédicaments de statine inhibent de façon préférentielle la synthèse du cholestérol au niveau hépatique (meilleure efficacité) tout en éliminant ou du moins réduisant les effets indésirables (meilleure tolérance). Ils permettent également de diminuer voire d'éliminer la toxicité hépatique. Ces promédicaments permettent de ce fait d'apporter un avantage considérable en terme de santé publique notamment pour les patients vulnérables et traités à fortes doses de statines.

WO 2012/093227 6 PCT/FR2012/000008

Ainsi, les promédicaments de statine selon l'invention permettent d'augmenter la dose à administrer jusqu'à doubler celle-ci par rapport aux fortes doses utilisées à l'heure actuelle. Par exemple, on sait que la rosuvastatine est administrée à 40 mg à forte dose. Les promédicaments selon l'invention peuvent ainsi être administrés à une forte dose pouvant aller environ jusqu'à 80 mg équivalent de rosuvastatine et ce avec une meilleure tolérance pour le sujet traité. Un aure exemple est l'atorvastatine administrée à 80 mg à forte dose. Les promédicaments selon l'invention peuvent ainsi être administrés à une forte dose pouvant aller environ jusqu'à 160 mg équivalent d'atorvastatine (soit par exemple 184 mg de ProATV comme décrit dans l'exemple 4 ci-après), et ce avec une meilleure tolérance pour le sujet traité.

5

10

15

20

25

30

35

Le promédicament de statine selon l'invention présente un radical R représentant de préférence un acide gras saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié comprenant de 3 à 10 atomes de carbone, de préférence un acide gras saturé linéaire ou ramifié comprenant de 3 à 8 atomes de carbone.

Dans un mode préférentiel selon l'invention, le promédicament de statine est l'ester propanoïque, propaénoïque, butanoïque, butanénoïque, pentanoïque, pentaénoïque, hexanoïque, hexanoïque, hexaénoïque ou heptaénoïque de la fluvastatine, la pravastatine, l'atorvastatine, la rosuvastatine, la cérivastatine et la pitivastatine, ou son sel ou stéréoisomère pharmaceutiquement acceptable.

Dans un mode encore plus préférentiel selon l'invention, le promédicament de statine est :

- l'ester butanoïque, pentanoïque, hexanoïque ou heptanoïque de la fluvastatine, la pravastatine, l'atorvastatine, la rosuvastatine, la cérivastatine et la pitivastatine,
- l'ester pentaénoïque en C₃ et C₄ de la fluvastatine, la pravastatine, l'atorvastatine, la rosuvastatine, la cérivastatine et la pitivastatine.

Dans un mode très préférentiel selon l'invention, le promédicament de statine est l'ester pentaénoïque en C₃ et C₄ de l'atorvastatine et l'ester butanoïque de l'atorvastatine.

Un autre objet selon l'invention est une composition pharmaceutique contenant au moins un promédicament selon l'invention, associé à un véhicule approprié. La composition pharmaceutique selon l'invention est préférentiellement appropriée pour être administrée par voie orale. Lorsqu'on administre le promédicament selon l'invention à l'homme par voie orale, il peut se présenter sous forme d'une formulation solide, telle que, poudre, granules, comprimés, ou capsules, par exemple, ou sous forme d'une formulation liquide préférentiellement contenue dans une capsule, ou d'un sirop. Lorsqu'il est sous forme d'un comprimé (pélliculé ou non), on peut utiliser n'importe quel véhicule pharmaceutique approprié à la formulation de telles compositions solides, par exemple la cellulose microcristalline, le lactose monohydrate, le crosscarmellose, le polysorbate 80, l'hydroxypropyl cellulose, le stéarate de magnésium,

WO 2012/093227 7 PCT/FR2012/000008

l'amidon, le lactose, le glucose, le riz, la farine et la craie, et des agents de pelliculage. Le composé peut également être sous forme d'une gélule à ingérer, constituée par exemple de gélatine, contenant le composé en solution, suspension ou émulsion, ou sous forme d'un sirop, d'une solution, d'une émulsion ou d'une suspension. Les véhicules pharmaceutiques appropriés sont par exemple les agents dispersants, désintégrants, stabilisants, anti-oxydants (parmi lesquels les oméga-3 tels que l'acide éicosapentaénoïque (EPA) ou l'acide docosahexaénoïque (DHA) ou les oméga-6), adsorbants, les agents visant à améliorer l'absorption intestinale, les agents solubilisants, les SEDDS « self Emulsifying Drug Delivery System », auxquels on peut ajouter, pour les sirops, des agents aromatisants ou colorants. On envisage également des formulations à libération prolongée, par exemple des comprimés contenant un enrobage entérosoluble. Tous les ingrédients et formes orales mises en œuvre auront pour but d'améliorer la bioefficacité des promédicaments selon l'invention.

5

10

15

20

25

30

Un autre objet selon l'invention est l'utilisation d'un promédicament selon l'invention, ou d'une composition pharmaceutique selon l'invention, dans la préparation d'un médicament pour le traitement ou la prévention de diverses maladies pour lesquelles le site d'action du médicament est situé au niveau du foie.

Un mode de réalisation préférentiel selon l'invention est l'utilisation d'un promédicament ou d'une composition pharmaceutique selon l'invention dans la préparation d'un médicament pour le traitement ou la prévention de diverses maladies qui sont dues à un taux de cholestérol excessif dans le sang, notamment le risque de survenue ou de récidive de l'infarctus du myocarde, de l'angine de poitrine, de l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs et de l'accident vasculaire cérébral. Ce mode de réalisation s'applique plus particulièrement aux promédicaments ou compositions pharmaceutiques de statines.

Ainsi, un autre mode de réalisation préférentiel selon l'invention est l'utilisation d'un promédicament ou d'une composition pharmaceutique dans la préparation d'un médicament pour traiter l'insuffisance cardiaque, l'insuffisance rénale chronique, les cancers du côlon et du poumon, la réduction des fréquences des fractures lors de l'ostéoporose, la réduction de la progression du diabète, des thromboses veineuses profondes ou phlébites, la démence, la maladie d'Alhzeimer, la sclérose en plaque et les infections.

Le procédé de préparation du promédicament selon l'invention s'effectue généralement en une étape, par réaction chimique d'un agent thérapeutique X avec un radical R. Cette réaction chimique permet de bloquer la liaison qui sera par la suite hydrolysée au niveau du foie.

WO 2012/093227 8 PCT/FR2012/000008

Par exemple, le procédé de préparation du promédicament de statine selon l'invention s'effectue par estérification entre une molécule de statine et un dérivé hydroxylé d'acide gras. Le promédicament obtenu pourra être une forme amorphe ou une forme cristalline avec plusieurs polymorphes, et sera préférentiellement la forme cristalline la plus stable d'un point de vue thermodynamique. Il pourra ensuite être utilisé sous sa forme acide ou de sel. La réaction est présentée ci-dessous :

X-COOH + R-OH \rightarrow X-COOR.

Les exemples qui suivent illustrent l'invention sans toutefois la limiter.

<u>Exemple 1 : Préparation d'un comprimé oral à 92 mg de Pro-ATV (équivalent à 80 mg d'atorvastatine) comprenant l'ester butanoïque de l'atorvastatine sous sa forme cristalline la plus stable (ci-après nommé ProATV).</u>

	Pro-ATV		92	mg
	Cellulose microcristalline	126.5	mg.	
	Lactose monohydrate	35	mg	
	Crosscarmellose		10	mg
20	Polysorbate 80	1.5	mg	
	Hydroxypropyl Cellulose	2.0	mg	
	Stéarate de Magnésium	3.0	mg	

Comprimé de 270 mg pelliculé (hypromellose, dioxide de titane, talc, macrogol 6000, alcohool isopropyl, et dichloromethane).

Exemple 2 : Préparation d'une suspension orale comprenant l'ester pentaénoïque de l'atorvastatine avec une double liaison en C₃ et C₄.

30 La formulation est préparée extemporanément. Il s'agit d'une suspension à 5 mg/ml de ce composé dans du méthylcellulose à 0.5%.

Exemple 3: Etude comparative de la capture hépatique de la fluvastatine et de l'atorvastatine versus leurs pro-médicaments respectifs.

25

5

10

WO 2012/093227 9 PCT/FR2012/000008

Etude réalisée sur préparation d'hépatocytes humains et sur cellules HepG2. La réaction de capture a été initialisée par ajout des produits radiomarqués à la suspension de cellule. Après 2 minutes d'incubation, la réaction est arrêtée, et les échantillons préparés pour déterminer la quantité de produits capturé dans le foie par mesure de scintillation liquide. Dans les deux cas, les taux de radioactivité ont montré une plus grande capture hépatique avec les pro-médicaments comparés aux agents de référence.

Exemple 4 : Administration orale à l'homme du promédicament ester butanoïque de l'atorvastatine.

10

15

5

Cette étude mono-centrique, randomisée, ouverte, sur 2 périodes et 2 séquences, en cross-over, permet d'évaluer la tolérance, le profile pharmacocinétique (PK) et pharmacodynamique (PD) de cette entité ProATV à la dose de 92 mg comparée à l'atorvastatine (ATV, Tahor®) à la dose équimolaire de 80 mg.

12 volontaires sains mâles, avec un taux de LDL-Cholestérol (LDL-C) compris entre 130 et 180 mg/dL et âgés de 18 à 55 ans ont sélectionnés pour la présente étude selon les critères suivants :

Les volontaires sains mâles sélectionnés et les sujets éligibles ont été randomisés dans les 20 14 jours suivant la visite de sélection.

Les sujets ont été randomisés dans :

- Séquence 1: période 1: ProATV (92 mg) période 2: ATV (80 mg)
- Séquence 2: période 1: ATV (80 mg) période 2: ProATV (92 mg)

La ProATV et l'ATV ont été administrés de J1 à J14 pour la période 1 et de J21 à J35 pour la période 2.

Les sujets ont été admis au centre clinique la veille de la première administration (J0 pour la période 1 et J20 pour la période 2). Ils y sont restés 48 h après la première administration de chaque période et ont quitté le site à J3 pour la période 1 et à J 23 pour la période 2.

Une période de lavage de 7 jours sous placebo a été observée entre les 2 périodes.

30

Les objectifs de l'étude sont :

Primaires:

Evaluer la tolérance générale de ProATV administrée par voies orale pendant 14 jours à des sujets males volontaires avec un LDL-C élevé.

35 Secondaires:

WO 2012/093227 10 PCT/FR2012/000008

Evaluer le profile PK de l'atorvastatine et de ses principaux métabolites après 2 semaines de traitement de proATV ou d'atorvastatine.

Evaluer les effets PD de la proATV par la mesure de biomarqueurs tels que : cholesterol total, LDL-C, Apo B.

5 Evaluer la biodisponibilité relative de l'atorvastatine après administration de ProATV ou de l'atorvastatine à doses équimolaires.

Les produits administrés sont :

10 La ProATV (92 mg): sous forme d'un comprimé de ProATV à 92 mg correspondant à celui décrit dans l'exemple 1 ci-dessus.

Placebo: 1 comprimé oral d'aspect identique au produit testé.

Les produits sont administrés à jeun avec un verre d'eau (environ 150 ml). Ni nourriture ni eau ne sont ensuite administrés pendant une période d'au moins 2 heures suivant l'administration des produits.

Les critères d'évaluation sont :

Pour la tolérance: les effets indésirables (EIs)/Effets indésirables sérieux (EISs), l'examen physique, les signes vitaux (Pression artérielle, Fréquence cardiaque), le poids et indice de masse corporelle, l'électrocardiogramme (ECG), l'hématologie (Hb, Ht, NFS, plaquettes), la biochimie (sodium, potassium, chlorure, bicarbonate, calcium, albumine, AST, ALT, phosphatase alkaline, bilirubine totale, CPK, creatinine, glucose, urée).

Pour la PK de l' ATV et de ses metabolites (2-OH, 4-OH, et lactone) : la concentration (C_{max}, C_{ss,max}, C_{ss,min}), le temps pour atteindre le pic (t_{max}) de concentration, l'aire sous la courbe (ASC) et la clairance totale (CL/F) et la demi-vie (T_{1/2}).

Ces paramètres ont été évalués à J14 et J35.

Pour la PD: les taux de cholesterol total, LDL-C, Apo B, et HDL-C.

Ces paramètres ont été mesurés à J1, J14, J21 et J35.

Détermination du nombre de sujets :

Le nombre de sujets de 6 par séquence a été évalué en vue d'obtenir une première information regardant la tolérance, la PK et la PD de la proATV comparée à l'ATV.

30

La procédure:

Les échantillons pour l'analyse de la PK:

Pré-dose à J14 et J35 et à 0.25, 0.5, 1, 1.5, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 16, 24, 48 et 72 heures.

Les échantillons (10 mL) sont prélevés dans des tubes réfrigérés et héparines avec inhibiteurs d'estérases. Le plasma est obtenu par centrifugation (10 min à 1800 g et à 4°C) dans les 30 minutes après le prélèvement.

Les échantillons plasmatiques sont divisés en 2 aliquots de 1 mlL et 4 aliquots de 0.5 mL et congelés immédiatement à -80°C.

Les échantillons pour l'analyse de la PD :

A J1 et à J21 (avant la 1ère dose), J14 et à J35 à la fin de chaque période.

La procédure est représentée dans la figure 1.

Les Résultats de l'étude sont les suivants:

15

20

30

10

5

Disposition, Démographie, Caractéristiques :

Tous les sujets randomisés ont reçu et terminé leur traitement conformément au protocole. Tous ont un LDL-C élevé au départ.

Tolérance:

Aucun sujet n'a interrompu l'étude.

Aucun problème de tolérance n'est observé.

Aucun paramètre biologique ou clinique n'est rapporté comme effet indésirable cliniquement significatif.

Pharmacocinétique:

Après l'administration des 2 produits, le taux d'absorption a été rapide (plus rapide pour la proATV comparé à l'ATV).

Le métabolite le plus important est, par ordre décroissant : 2-OH-ATV > ATV > 4-OH ATV.

La biodisponibilité relative de l'ATV et de ses métabolites après administration répétée de ProATV 92 mg, à des sujets sains hyper-cholesterolémiques, est de 50% comparée au produit de référence, ATV 80 mg (dose équimolaire).

La demi-vie de l'ATV est comprise entre 10 et 15 h pour les 2 produits administrés.

Pharmacodynamie:

WO 2012/093227 12 PCT/FR2012/000008

La baisse moyenne des taux de LDL-C, du cholestérol total et de l'ApoB après une dose répétée de 14 jours est similaire pour la ProATV et le produit de référence, l'ATV : -60%, - 50% et -50%, respectivement.

Une augmentation de 10% du taux de HDL-C est également observée avec les deux 5 produits.

PK/PD:

Les données de PK/PD montrent que les effets des 2 produits sur les taux de LDL-C et de cholestérol total sont identiques en dépit d'une exposition plasmatique 50% plus basse pour la ProATV (Aire sous la courbe de l'atorvastatine et de ses métabolites) par comparaison à l'atorvastatine.

Aucune corrélation entre les niveaux plasmatiques d'atorvastatine ou de ses hydroxymétabolites et la baisse du cholestérol total ou du LDL-C n'est retrouvée.

Conclusions:

15

20

25

30

10

L'administration répétée pendant deux semaines de ProATV 92 mg à jeun, s'avère bien tolérée.

La ProATV montre une efficacité similaire sur le profile lipidique (LDL-C et le Cholestérol total) comparé à l'atorvastatine, associé à une diminution de 50% de l'exposition systémique. Cette diminution de l'exposition est communément associée à une diminution des effets indésirables tels que : myalgies, élévation des CPK, rhabdomyolyses.

La ProATV présente par conséquent un intérêt substantiel pour les 10% de patients qui traités à hautes doses de statines présentent des effets indésirables musculaires ainsi que pour des populations à risques telles que les sujets âgés, sujets sous traitement concomitants interférents avec l'exposition systémique des statines ou pour certains sujets présentant un phénotype associé à une réduction de l'activité des transporteurs hépatiques conduisant à une augmentation de l'exposition plasmatique au produit et à ses métabolites. De même les effets observés sur les enzymes hépatiques sont moins marqués avec la proATV comparés à l'ATV à dose équimolaire. Les effets délétères hépatiques sont en général dose dépendant et la meilleure tolérance observée pour la proATV constitue un avantage substantiel chez les patients nécessitant une thérapie à forte dose.

REVENDICATIONS

5

1. Promédicament de statine selon la formule générale (I)

X - R (I)

dans laquelle :

X représente une statine choisie parmi la fluvastatine, la pravastatine, l'atorvastatine, la rosuvastatine, la cérivastatine et la pitivastatine,

R représente un acide gras saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié, comprenant de 3 à 12 atomes de carbone, éventuellement substitué par un ou plusieurs groupement hydroxyle, atome d'halogène, et hydrocarbure cyclique comprenant de 3 à 6 atomes de carbone,

ou un sel ou stéréoisomère de celui-ci pharmaceutiquement acceptable.

20

30

- 2. Promédicament de statine selon la revendication 3, caractérisé en ce que R représente un acide gras saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié comprenant de 3 à 10 atomes de carbone.
- 3. Promédicament de statine selon la revendication 1 ou 2 caractérisé en ce que R représente un acide gras saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié comprenant de 3 à 8 atomes de carbone.
 - 4. Promédicament de statine caractérisé en ce qu'il est l'ester propanoïque, propaénoïque, butanoïque, butanoïque, pentanoïque, pentaénoïque, hexanoïque, hexaénoïque, heptanoïque ou heptaénoïque de la fluvastatine, la pravastatine, l'atorvastatine, la rosuvastatine, la cérivastatine et la pitivastatine, ou son sel ou stéréoisomère pharmaceutiquement acceptable.
 - 5. Promédicament de statine selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'il est l'ester pentaénoïque en C₃ et C₄ de la fluvastatine, la pravastatine, l'atorvastatine, la rosuvastatine, la cérivastatine et la pitivastatine.

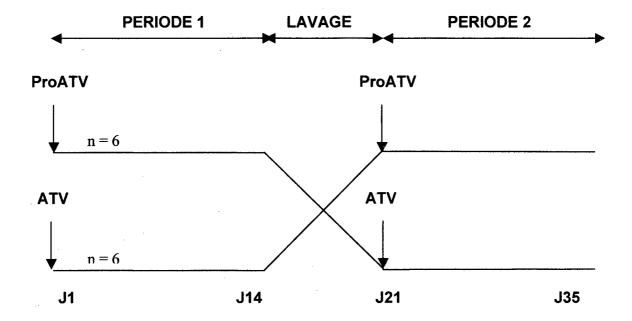
WO 2012/093227 14 PCT/FR2012/000008

- 6. Promédicament de statine selon la revendication 5, caractérisé en ce qu'il est l'ester pentaénoïque en C₃ et C₄ de l'atorvastatine.
- 7. Promédicament de statine selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'il est l'ester butanoïque de l'atorvastatine.
 - 8. Composition pharmaceutique caractérisée en ce qu'elle contient au moins un promédicament selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, associé à un véhicule approprié.

10

- 9. Composition pharmaceutique selon la revendication 8, caractérisée en ce qu'elle est appropriée pour l'administration orale.
- 10. Utilisation d'un promédicament selon les revendications 1 à 7 ou d'une composition pharmaceutique selon les revendications 8 et 9 dans la préparation d'un médicament pour le traitement ou la prévention de diverses maladies pour lesquelles le site d'action du médicament est situé au niveau du foie.
 - 11. Utilisation d'un promédicament ou d'une composition pharmaceutique selon la revendication 10 dans la préparation d'un médicament pour le traitement ou la prévention de diverses maladies qui sont dues à un taux de cholestérol excessif dans le sang, notamment le risque de survenue ou de récidive de l'infarctus du myocarde, de l'angine de poitrine, de l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs et de l'accident vasculaire cérébral.
- 25 12. Utilisation d'un promédicament ou d'une composition pharmaceutique selon la revendication 10 dans la préparation d'un médicament pour traiter l'insuffisance cardiaque l'insuffisance rénale chronique, les cancers du côlon et du poumon, la réduction des fréquences des fractures lors de l'ostéoporose, la réduction de la progression du diabète, des thromboses veineuses profondes ou phlébites, la démence, la maladie d'Alhzeimer, la sclérose en plaque et 30 les infections.

Figue 1



Active	РВО	Active
--------	-----	--------

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No PCT/FR2012/000008

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER INV. A61K47/48 C07D207/34 A61K31/40 A61P3/06 ADD.

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

 $\begin{tabular}{ll} Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols) \\ A61K & C07D & A61P \end{tabular}$

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

EPO-Internal, WPI Data, EMBASE, BIOSIS

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages		Relevant to claim No.	
Х	WO 2009/009152 A1 (TEVA PHARMA [IL]; TEVA PHARMA [US]; NIDDAM-HILDESHEIM VALERIE [IL]; BA) 15 January 2009 (2009-01-15) page 18; compound TBRE		1-4	
X	WO 2006/136408 A2 (LEK PHARMA [SI]; CASAR ZDENKO [SI]; ZLIC. [SI]) 28 December 2006 (2006- page 6, last paragraph abstract	AR MARKO	1-4	
بنا ا	ner documents are listed in the continuation of Box C. ategories of cited documents :	X See patent family annex.		
"A" docume consid "E" earlier of filing d "L" docume which i citatior "O" docume other n "P" docume	ent defining the general state of the art which is not lered to be of particular relevance document but published on or after the international late ant which may throw doubts on priority claim(s) or is cited to establish the publication date of another in or other special reason (as specified) ent referring to an oral disclosure, use, exhibition or	"T" later document published after the inte or priority date and not in conflict with cited to understand the principle or the invention "X" document of particular relevance; the cannot be considered novel or cannot involve an inventive step when the do "Y" document of particular relevance; the cannot be considered to involve an inventive step when the do cannot be considered to involve an inventive at its combined with one or moments, such combination being obvious in the art. "&" document member of the same patent."	the application but early underlying the laimed invention be considered to cument is taken alone laimed invention ventive step when the ore other such docu- us to a person skilled	
Date of the a	actual completion of the international search	Date of mailing of the international sea	rch report	
7	March 2012	15/03/2012		
Name and n	nailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Villard, Anne-Lau	ıre	

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/FR2012/000008

		PCT/FR2012/000008
C(Continua	ation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT	
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	WO 03/070717 A1 (NOVARTIS AG [CH]; NOVARTIS PHARMA GMBH [AT]; SEDELMEIER GOTTFRIED [DE]) 28 August 2003 (2003-08-28) page 1, paragraph 2 page 10, (c), formule (II f) page 10, (e), formule (II h) page 7 page 11, paragraphs 3,7	1-4
X	WO 2008/075165 A1 (PFIZER PROD INC [US]; CHOPRA TIMOTHY JAY [IE]; O'NEILL PADRAIG MARY [I) 26 June 2008 (2008-06-26) abstract page 4, formule (Va) page 2, line 6 page 10, lines 8-10 page 9, lines 1-3	1-4,7-12
X	WO 2009/054682 A2 (ASTECH CO LTD [KR]; YOON JONG BAE [KR]; LEE HWAL JONG [KR]; YOON SEON) 30 April 2009 (2009-04-30) cited in the application page 2, paragraphs 5,7 page 3, paragraph 11 page 4, paragraph 17 pages 15-17, experimental example I	1-12

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No
PCT/FR2012/000008

				<u> </u>
Patent document cited in search report	Publication date	Patent fa member	•	Publication date
WO 2009009152 A1	15-01-2009	EP 2173 JP 201050 JP 201053 US 200906 US 200909 WO 2009009		28-04-2010 28-04-2010 21-01-2010 21-10-2010 12-03-2009 16-04-2009 15-01-2009
WO 2006136408 A2	28-12-2006	CA 261 CN 10120 EP 191 JP 200854 US 200818	1088 A1 1920 A1 3496 A 5349 A2 3899 A 8504 A1 6408 A2	28-12-2006 28-12-2006 18-06-2008 30-04-2008 04-12-2008 07-08-2008 28-12-2006
WO 03070717 A1	28-08-2003	BR 030 CA 247 CN 163 EC SP04 EP 147 IL 16 JP 200552 MX PA0400 NZ 53 RU 233 US 200515 US 200715 US 200831 WO 0307	8110 A 4394 A 5500 C2 9480 A1	09-09-2003 21-12-2004 23-08-2003 06-07-2005 28-09-2004 24-11-2004 30-06-2010 14-07-2005 26-11-2004 27-10-2006 10-10-2008 21-07-2005 05-07-2007 18-12-2008 28-08-2003 17-06-2005
WO 2008075165 A1	26-06-2008	JP 2008150 TW 200848	4421 A1 0376 A 8406 A 5165 A1	01-04-2009 03-07-2008 16-12-2008 26-06-2008
WO 2009054682 A2	30-04-2009		 3666 B1 4682 A2	14-03-2008 30-04-2009

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n° PCT/FR2012/00008

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. A61K47/48 C07D207/34

7D207/34 A61K31/40

A61P3/06

ADD.

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

A61K C07D A61P

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal, WPI Data, EMBASE, BIOSIS

Ontán:-*	Identification des desuments sités I 4-1-4 IIIIIIIII	dae managan martinat-	no, des revendications visées
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication c	no. des revendications visees	
X	WO 2009/009152 A1 (TEVA PHARMA [IL]; TEVA PHARMA [US]; NIDDAM-HILDESHEIM VALERIE [IL]; BA) 15 janvier 2009 (2009-01-15) page 18; composé TBRE		1-4
X	WO 2006/136408 A2 (LEK PHARMACEUT) [SI]; CASAR ZDENKO [SI]; ZLICAR MA [SI]) 28 décembre 2006 (2006-12-28) page 6, dernier alinéa abrégé	ARKO	1-4
* Catégorie "A" docume consic "E" docume priorite autre a "O" docume une e) "P" docume postér Date à laque	ent définissant l'état général de la technique, non léré comme particulièrement pertinent ent antérieur, mais publié à la date de dépôt international ès cette date "> ent pouvant jeter un doute sur une revendication de é ou cité pour déterminer la date de publication d'une pitation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) ent se référant à une divulgation orale, à un usage, à exposition ou tous autres moyens ent publié avant la date de dépôt international, mais	C' document ultérieur publié après la date date de priorité et n'appartenenant pa technique pertinent, mais cité pour co ou la théorie constituant la base de l'étre considérée comme nouvelle ou c inventive par rapport au document oc d' document particulièrement pertinent; l'etre considérée comme nouvelle ou c inventive par rapport au document nouvelle ou c inventive par rapport au document particulièrement pertinent; l'ne peut être considérée comme impliorsque le document est associé à un documents de même nature, cette co pour une personne du métier d'expédition du présent rapport d'apparent de la même fa	e de dépôt international ou la s à l'état de la imprendre le principe novention invention revendiquée ne peut comme impliquant une activité nsidéré isolément invention revendiquée quant une activité inventive ou plusieurs autres mbinaison étant évidente mille de brevets

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n° PCT/FR2012/000008

C(suite). [OOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS	
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages p	ertinents no. des revendications visées
X	WO 03/070717 A1 (NOVARTIS AG [CH]; NOVARTIS PHARMA GMBH [AT]; SEDELMEIER GOTTFRIED [DE]) 28 août 2003 (2003-08-28) page 1, alinéa 2 page 10, (c), formule (II f) page 10, (e), formule (II h) page 7 page 11, alinéas 3,7	1-4
X	WO 2008/075165 A1 (PFIZER PROD INC [US]; CHOPRA TIMOTHY JAY [IE]; O'NEILL PADRAIG MARY [I) 26 juin 2008 (2008-06-26) abrégé page 4, formule (Va) page 2, ligne 6 page 10, ligne 8-10 page 9, ligne 1-3	1-4,7-12
X	WO 2009/054682 A2 (ASTECH CO LTD [KR]; YOON JONG BAE [KR]; LEE HWAL JONG [KR]; YOON SEON) 30 avril 2009 (2009-04-30) cité dans la demande page 2, alinéas 5,7 page 3, alinéa 11 page 4, alinéa 17 pages 15-17, experimental example I	1-12

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°
PCT/FR2012/000008

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication		Membre(s) de la amille de brevet(s))	Date de publication
WO 2009009152 A	15-01-2009	JP US US WO	2178846 2178890 2010501643 2010533188 2009069563 2009099383 2009009152 2009009153	A1 A A1 A1 A1	28-04-2010 28-04-2010 21-01-2010 21-10-2010 12-03-2009 16-04-2009 15-01-2009
WO 2006136408 A2	28-12-2006	CA CN EP JP	2006261088 2611920 101203496 1915349 2008543899 2008188504 2006136408	A1 A2 A A1	28-12-2006 28-12-2006 18-06-2008 30-04-2008 04-12-2008 07-08-2008 28-12-2006
WO 03070717 A3	L 28-08-2003	BR CA CN EC EP IL JP MX NZ RU US	2003218994 0307801 2473075 1636004 SP045234 1478640 163279 2005520818 PA04008110 534394 2335500 2005159480 2007155970 2008312462 03070717 200405436	A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	09-09-2003 21-12-2004 23-08-2003 06-07-2005 28-09-2004 24-11-2004 30-06-2010 14-07-2005 26-11-2004 27-10-2006 10-10-2008 21-07-2005 05-07-2007 18-12-2008 28-08-2003 17-06-2005
WO 2008075165 A	26-06-2008	TW	064421 2008150376 200848406 2008075165	A A	01-04-2009 03-07-2008 16-12-2008 26-06-2008
WO 2009054682 A2	2 30-04-2009	KR WO :	100813666 2009054682		14-03-2008 30-04-2009